la victime, par les voisins et surtout par les journalistes affairés, tous développent leurs hypothèses où des accusations se précisent, des suspicions apparaissent, des coupables se découvrent, des secrets se dévoilent.

Il est difficile d'être exclusivement objectif et impartial si on s'intéresse de loin ou de près à cette affaire.

Il faudrait Dieu ou le diable pour trouver une lueur dans les ténèbres de ce mystère inimaginable.

LES DONNÉES D'UN PROBLÈME JUSQU'A PRÉSENT INSOLUBLE

« Jules le Minteux » est un vieillard encore robuste, travailleur acharné, mais qui boit. Il a trouvé de l'embauche à la ferme Salembier où il fut toujours le bienvenu.

Dimanche c'est jour de repos. Il se lève de la litière de l'écurie où il couche habituellement, touche sa semaine 150 francs, entre dans quelques cabarets, additionne les genièvres dans son estomac, s'en va à Marcq-en-Barœul querir son linge propre, se fait raser et entre au café Spriet à 13 h. 30. Il mange là des tartines de pain beurrées, est complètement saoûl, insulte « l'autre Jules » le mendiant Bauduin, se fait corriger, ronge son frein, paie ses dettes et à 14 h. 30 il « change de crémerie » ! A 15 heures il rejoint l'écurie, se couche, s'endort et ronfle.

Dans la ferme vivent M. Albert Salembier, M. Emile Salembier, conseiller municipal, et leur nièce.

La nièce va au patronage à 16 heures et rentre à 22 heures.

M. Emile Salembier, « coqueleux » de vieille date, s'offre l'après-midi le spectacle d'un combat de coqs à Flers. Il rentre à 23 h. 40 non sans passer une minute à la ferme pour prendre son pardessus à 21 heures.

M. A. Salembier reste à la ferme jusqu'à 17 h., s'habille, sort dans la cour, écoute s'il entend les chevaux manger à l'écurie et entend «Jules le Minteux» qui, dans la douce joie de son ivresse, monologue inintelligiblement, après quoi il s'en va à La Madeleine d'où il rentre après minuit.

D'un autre côté le laitier Reinaert part à Lille avec sa famille, revient à Mons-en-Barœul à 21 heures, dépose les occupants de la camionnette devant la porte de son domicile, pénètre dans la cour de la ferme à 21 h. 10, remise sa voiture dans le garage, rentre chez lui, se couche, se lève à minuit et va commencer son travail à Lille avec 43 minutes de retard, vers 1 h. du matin.

Le lendemain matin, à 5 h. 20, M. Emile Salembier découvrait sur sa couche le cadavre de son domestique « Jules le Minteux ».

La poitrine du malheureux est fracassée, à la tête des plaies ont abondamment saigné, il est en chaussettes, les mains jointes, quiètement couché sur le dos. Une de ses bottines est lavée. Ses vêtements sont propres, les plaies aussi, le visage et les mains sont blancs.

A la ferme, on n'a rien vu, rien entendu, dans la rue non plus. A une lieue à la ronde personne ne sait rien. Aucune trace de lutte, pas de sang... sauf quelques traces sur deux bat-flanc. Voilà le problème.

Il faut trouver comme réponse : crime ou accident, avec dans les deux cas mise en scène et camouflage.

Il s'agit de déterminer à quelle heure, où, comment et par qui le crime ou accident a été commis.

Essayons de voir clair.

L'HEURE

Si le dernier repas a été pris par Woestyn à 14 heures, l'heure du drame se situe entre 18 et 20 heures. A ce moment-là il n'y a personne dans la ferme, il fait nuit, la rue est déserte.

Mais M. Muller a trouvé des pommes de terre non mastiquées dans l'estomac de la victime. On sait que Woestyn n'a mangé que du pain et du beurre. Premier écueil. Woestyn a-t-il pris un repas après 17 heures et le drame a-t-il eu lieu vers 22 heures ? Ou bien ce vieillard édenté digère-t-il mal les tubercules et a-t-il mangé des pommes de terre le samedi soir ?

LE LIEU

Accident mortel sur la route ? L'automobiliste qui passe ne connait pas assez les aîtres de la ferme pour transporter sans aide l'accidenté dans son lit. Un témoin trouve le corps dans la rue, le reconnait, le porte dans l'écurie. Pourquoi ne se fait-il pas connaître et pourquoi ce camouflage ?

Reste la cour de la ferme. Woestyn est sorti — supposition gratuite — et rentre tard dans la nuit plus saoul que jamais, zigzague, tombe et demeure là. Une voiture rentre et l'écrase. Le conducteur s'aperçoit du malheur commis involontairement, s'affole, le lave, le dépose sur la paille, s'éclipse et « fait le mort ». Ici, on peut envisager comme à peu près certain que le drame s'est déroulé à la ferme.

LA MANIÈRE

Véhicule lourd a déclaré M. le docteur Muller. Grosse charrette de la ferme ? La camionnette du laitier pèse 400 kilos et M. Reinaert affirme qu'il ne pourrait pas casser les reins à un chat. Il s'offre lui-même à se coucher sous la roue de la voiture. Ecrasement par une autre contre un mur ? Etreinte colossale d'un surhomme qui aurait défoncé le thorax du vieillard ? Coup de pied de cheval et piétinement ?

Comment choisir ?

LE OU LES COUPABLES

Bauduin, le mendiant asthmatique, frêle et incapable de tuer un homme par ses propres moyens. L'idée de sa culpabilité est depuis longtemps écartée. Si Woestyn est allé le soir à la briqueterie Wirnotte pour se venger du coup de poing de Bauduin, les clochards amis du mendiant ont pu lui tomber dessus à bras raccourcis et le piétiner jusqu'à ce que la mort s'en suive.

Si comme la logique l'indique l'accident ou le crime s'est produit à la ferme, nous nous trouvons en présence de Reinaert qui se défend comme un beau diable et MM. Salembier, gens honorables unanimement estimés.

Alors ?

Alors on plonge à corps perdu dans le mystère de ce drame que l'enquête s'efforce d'éclaircir.

A quand le coup de théâtre qui déchirera le voile qui entoure le secret de la ferme Salembier ? — FRED

LE CRIME de la Ferme Lebrun, à Roubaix

LA BRIGADE MOBILE SUIT UNE PISTE QUI POURRAIT RÉSERVER QUELQUES SURPRISES

Le voile recouvrant l'assassinat du trimardeur Fernand Six ne s'est pas encore déchiré et, jusqu'à présent le mystère plane toujours sur ce crime.

Nous avons annoncé les différentes pistes suivies par les enquêteurs, mais après l'interrogatoire des présumés coupables, tout est tombé dans le néant, puisqu'il a été établi que leurs déclarations et alibis étaient exacts.

Malgré ces quelques fausses alertes, les enquêteurs ne démordent pas et poursuivent activement leurs recherches.

Nous croyons savoir que M. Gérard Lefebvre, commissaire de la police mobile, détaché tout spécialement pour enquêter sur cette affaire, suit actuellement une piste sérieuse. Nous sommes actuellements tenus à garder le secret sur ses recherches qui seraient susceptibles d'amener l'arrestation de l'auteur du crime. D'autre part, il nous est permis d'annoncer que le policier s'ingénie d'établir l'emploi du temps exact de Ferdinand Six, depuis son départ de Promelles.

Certains bruits circulaient à Roubaix au cours de la journée d'hier, d'après lesquels un coup de théâtre allait se produire.

Les faits ayant clôturé la journée ont démontré le contraire de ce qui était annoncé.

IMPORTANTE REUNION A LILLE DES « AGRICULTEURS DU NORD »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» L'augmentation des tarifs douaniers peut évidemment rendre quelques services, mais ne saurait pas dépasser certaines mesures. Ils se montrent d'ailleurs inefficaces devant une surproduction mondiale, ainsi que devant la volonté d'un peuple qui veut à tout prix, même par le dumping, se débarrasser d'un trop plein qui l'étouffe.

LE CONTINGENTEMENT

» Acceptons donc d'un cœur léger le contingentement qui a fait ses preuves pour le charbon, les blés et d'autres matières. Cette mesure vient d'ailleurs d'être réclamée à juste titre par la C. G. T. qui en espère les plus heureux effets pour la protection de la main-d'œuvre française.

» Mais exigeons pour qu'il soit efficace, que le contingentement soit suffisamment restreint. Nous pouvons craindre dès à présent qu'il soit établi sur des bases trop libérales pour être opérant.

» Il faut également aider nos groupements agricoles à recruter de nombreux effectifs leur permettant de renforcer leur autorité et de développer leur action.

AUX MÉNAGÈRES ÉCONOMES

» Pour renforcer le contrôle, invitons les ménagères à exiger de leurs fournisseurs qu'ils se conforment à l'arrêt de M. le Préfet du Nord.

» Répétons-leur sans nous lasser, qu'en formulant en espèces leurs commandes, elles perdent de ce fait tout moyen de vérification qui serait bien efficace si elles se décidaient enfin à spécifier le poids et la qualité du morceau de viande dont elles ont besoin.

» Expliquons-leur qu'il est possible de confectionner d'excellents plats avec des morceaux trop souvent délaissés qu'elles ont intérêt à employer.

» Cette façon de faire aurait le triple avantage de permettre au ménage une sérieuse économie. Elle faciliterait aux bouchers l'écoulement de leur basse boucherie qui devrait obligatoirement amener une baisse sur des morceaux de choix.

AUX AGRICULTEURS AVISÉS

» Les agriculteurs doivent également être assez avisés pour produire des sujets recherchés par la clientèle ; tout comme les commerçants, il faut qu'ils tiennent compte des préférences de leurs acheteurs éventuels.

» En ce qui concerne le porc notamment, il n'est pas douteux que nos éleveurs et cette critique s'adresse particulièrement aux cultivateurs de nos régions, se trouvent infériorisés vis-à-vis des producteurs des autres pays (producteurs hollandais, danois, allemands) du fait de leur persistance à produire des porcs de 120 à 130 kilos, trop chargés en graisse, alors que le consommateur ne veut plus de gras.

» Quelque soit le désir du charcutier d'acheter sa marchandise sur place, il est contraint d'y renoncer, son intérêt étant d'acheter des porcs d'importation, dont le poids n'excède pas 75 à 80 kilos et qui sont tout en viande. En outre, les animaux que l'étranger élève et nourrit à cette fin appartiennent généralement à des races anglaises (large white par exemple) dont la viande plait mieux.

» Ces quelques indications données sans prétention peuvent peut-être faciliter le relèvement de notre élevage, mais nous ne devons pas oublier que c'est surtout dans l'union la plus étroite des hommes de la terre que nous devons rechercher notre salut.

» Toutes les branches de l'économie agricole sont solidaires les unes des autres et, si demain par exemple les herbagers, les emboucheurs découragés, ruinés, retournaient leurs prairies pour se livrer à la culture, nous ressentirions bien vite sur le marché des blés et de la betterave, le déplorable résultat de cette désastreuse mesure.

» Au point de vue national, comme le conseille M. Faucheux, professeur de l'Institut agronomique, nous devons dans les terribles conjonctures que traverse le monde nous replier sur nous-mêmes et faire l'effort nécessaire pour tirer partie de notre territoire national afin de surmonter la crise sans trop de difficultés.

» N'oublions d'ailleurs pas, quand nous achetons à l'étranger de la viande que nos producteurs peuvent nous fournir, nous faisons une opération doublement désastreuse ; nous envoyons nos fonds à des industries étrangères, nous ruinons nos éleveurs qui ne peuvent plus faire prospérer la production nationale.

Un vœu pour le contingentement

Un vœu fut adopté à la suite de la conférence de **M. Victor Desprez.** Il est conçu de la sorte

« Considérant que l'élevage du bétail est une des ressources de l'agriculture, que notre élevage national est menacé, qu'une limitation de l'entrée du bétail étranger, des viandes fraîches et frigorifiées, peut sauvegarder l'avenir du cheptel français ;

» **Emet le vœu que le Ministre de l'Agriculture pour déterminer les contingentements mensuels et par région, se base sur les importations qui ont eu lieu en année normale et tienne rigoureusement compte des ressources du cheptel national** ».

Une causerie du directeur de l'Ecole de Wagnonville

M. Carré, directeur de l'Ecole de Wagnonville, fait ensuite une causerie sur les essais de blé pendant la campagne de 1930-31, faisant l'éloge de certaines qualités dont il donna l'énumération.

M. Carré démontra que les époques de semis les meilleures ont été du 15 novembre au 15 février.

M. Carré parla ensuite des concours d'arrachage mécanique de betteraves. Il vanta la qaulité des machines qui peuvent être conduites facilement. C'est une grande condition de réussite et le Jury a fort poussé son attention sur ce point. Les bonnes conditions d'arrachage, de décolletage, de soulevage sans trop de défoncement, de mise en tas, entrent également en ligne de compte dans les décisions du Jury.

M. Carré déclara en terminant que les genres d'arracheuses mécaniques s'améliorent de plus en plus en qualité, de même que celui des placeuses mécaniques de betteraves.

Un banquet intime et cordial, présidé par **M. Carlier-Caffieri,** eut lieu à la suite de la réunion, à l'Hôtel Maréchal. Aucun discours ne fut prononcé.

DÉRANGÉ DANS SON TRAVAIL UN CAMBRIOLEUR SAUTA PAR LA FENÊTRE ET SE TUA

(De notre rédaction belge)

Une visite de cambrioleurs, mardi soir, chez les époux Alphonse, occupant un appartement au 3e étage, rue du Laboratoire à Charleroi, s'est terminée d'une façon tragique. Au moment où les voleurs se trouvaient dans la chambre de la fillette, âgée de 12 ans, celle-ci entra. A la vue des deux hommes, elle cria au secours. Effrayé l'un des cambrioleurs sauta par la fenêtre Il parvint à atteindre l'appui d'une autre fenêtre qui communique avec le palier de l'escalier Son compagnon l'imita mais déjà les appels de la fillette avaient ameuté la foule Lorsque le premier des voleurs apparut dans la rue, il fut accueilli par la police On trouva sur lui des papiers au nom de Joseph Wosliak, polonais. Quant à son compagnon on le retrouva inanimé dans la cour de la maison Il avait manqué le pied et était tombé dans le vide d'une hauteur de 12 mètres Il avait la tête fracassée et la mort avait été instantanée. C'est un nommé Cuck, également polonais.

LES DROITS ANGLAIS et leur répercussion dans le textile de Roubaix-Tourcoing

L'application de la seconde tranche du tarif douanier anglais, sur les articles commerciaux dont l'entrée outre-Manche est frappée d'un droit de 50 % de leur valeur, a produit hier et avant-hier un regain d'activité dans les filatures de **Roubaix-Tourcoing.** On sait que, dans la liste des produits assujettis à cette taxe sont compris les fils de laine et les fils comprenant de la laine. Ce sont justement là les produits que notre industrie régionale a toujours exportée vers la Grande-Bretagne en grosse quantité.

Aussi, on conçoit facilement que nos industriels aient tout tenté pour faire parvenir leurs commandes avant la mise en vigueur des nouveaux tarifs. Afin de gagner du temps, on a expédié les caisses de fils par la route jusqu'à **Boulogne,** où elles furent immédiatement embarquées pour être acheminées vers l'Angleterre le plus rapidement possible. On cite qu'une grosse maison de la place de **Roubaix** a fait parvenir à Boulogne une quinzaine de camions automobiles chargés de matières textiles.

Dans les usines, l'animation a été fiévreuse et plusieurs firmes ont tourné durant quatorze heures par jour.

L'ASSASSINAT du typographe Brunet

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

LE MEURTRE DE BRUNET ÉTAIT PRÉMÉDITÉ

Le crime du gardien d'usines Norbert Mouvault était prémédité depuis plus d'un an. Un témoin, qui approcha les personnages de cette effroyable tragédie au cours de l'été 1930, c'est-à-dire au moment où Mme Mouvault quitta son mari, a fait les déclarations suivantes qui apportent quelque lumière sur les causes du drame.

Il s'agit d'un détective privé, M. René Courtin, demeurant actuellement 8, rue de l'Est, à Neuilly-sur-Seine, et qui avait reçu de Mouvault, le 25 août 1930, la mission de retrouver l'épouse enfuie :

« Mouvault, a déclaré M. Courtin, est venu me trouver pour me demander de rechercher si sa femme infidèle ne vivait pas en compagnie de Brunet, qu'il rendait responsable de sa fuite. Je retrouvai le typographe dans un hôtel de Belleville. J'appris par une amie de Mme Mouvault que cette dernière s'était enfuie du domicile conjugual parce qu'elle était malheureuse. Elle s'était installée déjà rue de Medeah.

» Depuis le départ de sa femme, Mouvault était très affecté ; il avait perdu tout contrôle de lui-même. Il en voulait à Brunet plus qu'au nouvel ami avec qui vivait sa femme parce qu'il estimait que seul Louis Brunet était la cause du départ de celle qu'il aimait toujours. D'autre part, il savait que l'ouvrier typographe était atteint d'une maladie grave et cela exaspérait encore sa rancune. Ce sont les raisons qui, pour moi, ont amené Mouvault à s'acharner plus particulièrement sur Brunet et qui expliquèrent sa vengeance horrible et si longuement préméditée ».

Ainsi apparait-il que le meurtrier considérait déjà Brunet comme seul coupable de la rupture qui avait brisé son foyer et qui l'avait séparé de ses enfants. Certains propos qu'il tint par la suite à sa femme confirment en tous points cette hypothèse.

Un très grave accident de motocyclette, à Liévin

TROIS BLESSÉS DONT 2 GRIÈVEMENT

Dans la soirée de mardi, un très grave accident s'est produit sur le territoire de Liévin. Trois jeunes gens, MM. Marcel Mortreux, 23 ans, demeurant à Liévin, rue Vauban, 23 ; Marcel Vandevelde, 16 ans, 16, rue de Souchez, à Angres, et Edouard Antonierviez, 16 ans rue du Coq 6, cité fosse 12, à Lens, avaient célébré la fête de Saint-Eloi.

A 18 heures, ils se trouvaient réunis avec leur patron, M. Wantiez, garagiste. Après avoir pris l'apéritif au Café Théry, rue Diderot, les jeunes gens et leur patron soupèrent ensemble. La soirée avait été des plus gaies et, vers deux heures du matin, on décida de se séparer.

Mortreux, qui avait amené sa motocyclette, offrit à ses amis Vandevelde et Antonierviez de les reconduire à leur domicile.

Mortreux prit la direction de la machine, tandis que ses deux copains montaient en califourchon derrière lui. A une vitesse de 40 à 50 kilomètres à l'heure, la machine filait sur la grande route.

D'autre part, à la même heure, trois autres personnes : MM. Joseph Cayet, 22 ans ; son frère Druon, 26 ans, cultivateurs, rue d'Angres, à Liévin, et Léon Burbure, maréchal-ferrant, à Angres, qui avaient également fêté Saint-Eloi, au café Campiin, rue Gambetta, regagnaient leur domicile à pied.

Cayet Joseph tenait à la main sa bicyclette éclairée à l'avant et à l'arière, lorsqu'arrivé à hauteur du Parc de Roclincourt, Cayet Druon fut tamponné par la motocyclette désignée plus haut. Sous le choc, il fut projeté à six mètres plus loin.

L'un des occupants, Antonierviez, était tombé de la machine, qui poursuivait sa route. Une quinzaine de mètres plus loin, Mortreux et Vandevelde tombaient à leur tour sur la chaussée, tandis que la moto, abandonnée à elle-même, allait s'arrêter dix mètres plus loin.

M. Burbure donna l'alarme et des passants, accourus, transportèrent les blessés, qui étaient au nombre de trois, chez M. Rimbert, qui habite à proximité du lieu où s'était produit l'accident. M. le docteur Duquennoy appelé à donner ses soins, constata que Mortreux et Vandevelde, qui étaient dans le coma, avaient une fracture de la base du crâne et il ordonna leur transport immédiat à l'hôpital de Liévin, où leur état a été considéré comme extrêmement grave. — Druon Joseph porte quelques contusions sans gravité. Quant à Antonierviez, il s'est tiré indemne de cet accident.

M. Francois, commissaire de police, a ouvert une enquête sur cet accident, qui a produit une forte impression dans la localité, où les victimes sont très connues.

Ajoutons que le motocycliste n'est pas assuré contre les accidents.

UN CYCLISTE A ÉTÉ ÉCRASÉ PAR UN CAMION A DECHY

Hier matin, vers 7 heures, M. Désiré Coquelle, 17 ans, demeurant aux corons de la Croix-de-Pierre, à **Dechy,** venait de monter à vélo pour se rendre à son travail, à la Centrale Electrique des Mines.

Il traversait la route nationale au moment où arrivait un camion auto de l'Union des Coopérateurs de Sin-le-Noble. Happé est renversé, le malheureux roula sous les roues du lourd véhicule dont le conducteur avait cependant freiné, et fut horriblement écrasé. On ne releva qu'un cadavre.

Le docteur Millot, qui avait été appelé en hâte constata que l'infortuné était atteint de trois fractures, au crâne, au bassin et à la colonne vertébrale. M. Coquelle était marié et père de quatre enfants.

Les gendarmes de Sin-le-Noble ont ouvert une enquête qui attribue une part des responsabilités à la victime Lorsque l'accident s'est produit, le camion tenait rigoureusement sa droite.

LE DOCTEUR SCHACHT BLESSÉ DANS UN ACCIDENT D'AUTO

Une dépêche de Waren (Mecklembourg), annonce que le docteur Hjalmar Schacht, ancien président de la Reichsbank, a été victime, vers midi, d'un accident d'automobile assez grave.

L'automobile de M. Schacht, qui se rendait à Rostock, en compagnie de son fils, a dérapé sur le verglas.

L'ancien président de la Reichsbank, qui a de profondes coupures au visage et souffre d'assez fortes contusions, a été transporté à l'hôpital de Waren.

ARRESTATION D'UN VOLEUR QUI AVAIT OPÉRÉ A BOULOGNE, BERCK-PLAGE, ETC...

Le nommé Albert Vandamme, âgé de 23 ans, né à Berchem (Belgique), qui avait été arrêté, il y a quelques jours, à Rennes, a avoué avoir commis de nombreux vols et escroqueries sous les noms de Fontan Hermande, Hermandez, Vander, Straste, Bromlard, Stemers. Dans différentes villes, notamment à Paris, Lyon, **Berck-Plage, Boulogne,** Fréjus, Grasse, Antibes, St-Malo il volait des vêtements et accessoires d'automobile dans les voitures ou garages.

Il avait volé également plusieurs voitures appartenant notamment à MM Chancy, de Tours ; Allard, de Paris ; Decaux, d'Epernay et Reims, demeurant à Paris.

PLUSIEURS CAS DE DIPHTÉRIE DONT UN MORTEL A ST-MARTIN-LEZ-BOULOGNE

Depuis une quinzaine de jours, une épidémie de croup sévit dans la commune de **Saint-Martin-lez-Boulogne.** Elle a malheureusement atteint les milieux ouvriers, quoique les mesures prises par la municipalité aient été préventives. L'épidémie a pu être enrayée dans un périmètre de 500 mètres environ. Néanmoins, on a enregistré un cas mortel. Les mesures préventives devant la recrudescence du mal ont été renforcées.

M. DE CASTELLANE ÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. de Castellane, premier vice-président de la Commission des Affaires étrangères, a été élu président de cette Commission en remplacement de M. Paul Boncour élu sénateur par 18 voix contre 10 à son concurrent M. Bastid, candidat radical-socialiste, 5 à M. Guernut, non candidat et 2 à M Franklin-Bouillon, également non candidat.

79 COMMUNISTES CONDAMNÉS EN POLOGNE

Le procès de quatre-vingt-un communistes, membres d'une association illégale, s'est terminé à Lück. Deux des accusés ont été acquittés. Les autres ont été condamnés à des peines de prison allant de deux à dix ans.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Le groupe radical de la Chambre a décidé hier le retrait de la proposition de M. Lambert sur la réforme électorale.

A la suite de cette décision, M. Pierangeli, membre de la gauche radicale, a fait connaître qu'il reprendra à son compte la proposition de M. Lambert avec les amendements proposés par la Commission. De son côté, M. Colombes a déposé une proposition instituant le scrutin d'un tour avec désistement anticipé. Serait élu le candidat qui, dès le premier tour, aurait eu le plus grand nombre de voix en additionnant ses siens et d'un candidat qui aurait promis de se désister pour lui, s'il arrivait avant eux.

CITROEN POIDS LOURDS

EN DERNIÈRE PAGE

UN GROUPE DE DÉFENSE CONTRE LE CHOMAGE DES MINEURS

MM. de Ramel, APPOURCHEAUX, Meck, Peissel ont fondé un groupe parlementaire de défense contre le chômage des mineurs.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Jeudi 3 décembre 1931**

Soleil : Lever à 7 heures 25 ; coucher à 15 heures 55.

Lune : coucher à 12 heures 52.

Aujourd'hui : St-François-Xav. Demain : Sainte-Barbe

MÉTÉOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Obervations faites le 2 décembre à 18 h. :

Baromètre : 770 m/m 6 : baisse depuis la veille à 18 h. : 0 m/m 4.

Thermomètre : Fronde 3°5 ; Minima 2°4 : Maxima, 6°8.

Etat hygrométrique : 90 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : néant ; Direction du vent : Sud-Sud-Est ; Force : faible ; Direction des nuages : pas d'observation ; état du ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord.** — Temps brumeux ; ciel couvert avec quelques chutes de bruines, vent du secteur Sud-Ouest, 8 à 10 m. Température diurne en hausse, minimum de température en hausse de 2 à 3° sur la veille

NAISSANCE. — Nous apprenons que M. Angelo Chiappe, Préfet de l'Aisne et Madame sont les heureux parents d'un fils qui a reçu les prénoms de Jean-François. M. le Préfet et Madame sont déjà parents d'une gentille fillette.

DE PASSAGE. — Hier à 14 h. 10, est arrivé en Gare Maritime de Calais, M. Paderewski, ancien président de la République Polonaise et virtuose du piano, parti pour Paris par le Pullman de 14 h. 30, après avoir été salué par M. le commissaire spécial.

— Par le rapide de 13 h. 15, venant de Paris sont arrivés à Maritime, Lord et Lady Derby qui se sont embarqués aussitôt à bord du paquebot français « Empress », à destination de Douvres et Londres, après avoir été salués par M. le commissaire spécial.

AVEZ-VOUS LU

Notre ALMANACH

Pour 1932

Il est intéressant

Amusant Instructif

1 fr. 85

En vente partout

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 3-51) — Dépôt de vente : 73, Grande Rue

A PROPOS DE LA CARTE DU COMBATTANT

L'Union des Mutilés nous prie d'insérer la lettre ci-dessous adressée à tous les parlementaires par le secrétaire général de la Confédération nationale des anciens combattants :

« Monsieur,

» Vous savez qu'une commission dite de l'article 4, a été constituée dans le but d'étudier les demandes de cartes du combattant de tous ceux qui, n'ayant pas appartenu aux unités réputées combattantes, pensent néanmoins en raison de situations particulières, avoir des droits à l'attribution de cette carte.

» Les réclamations abondent à l'Office national du combattant concernant la lenteur avec laquelle cette commission procède à l'examen des dossiers qui lui sont soumis.

» Or, d'une étude à laquelle nous venons de nous livrer, il ressort que la principale cause de cette lenteur réside dans le fait que le personnel réduit, mis à la disposition de cette commission, est presque uniquement occupé à rechercher des dossiers et à répondre au volumineux courrier reçu des parlementaires qui recommandent leurs électeurs et amis ; quinze employés procèdent à des recherches au fichier et dans les dossiers, plusieurs rédacteurs rédigent les réponses aux interventions et un fonctionnaire des plus importants consacre plusieurs journées par semaine à signer ces réponses. Cela ne se passe-t-il pas de commentaires ?

» Il y a là une situation anormale qui ne doit pas se prolonger.

» Que les fonctionnaires de l'Office national du combattant s'occupent à effectuer la tâche pour laquelle ils ont été appelés, et l'embouteillage dont on se plaint et dont ils sont rendus responsables, disparaitra très rapidement. Mais qu'ils ne perdent pas leur temps en longues recherches, qu'ils ne consacrent pas le meilleur de leur activité à rédiger un courrier stérile ; voilà ce que nous nous attacherons à obtenir des Pouvoirs publics.

» Nous vous demandons, de votre côté, de ne pas compliquer la besogne des dits fonctionnaires et de considérer que les recommandations d'où qu'elles viennent, ne peuvent et ne doivent avoir aucune influence pour l'attribution de la carte du combattant.

» Si les intéressés y ont droit, ils l'auront du seul fait de leur mérite ; s'ils n'y ont pas droit, aucune intervention ne leur fera donner et la Confédération nationale se dressera toujours contre l'intrigue et le passe-droit.

» Nous savons bien qu'il suffit de vous signaler cet état de choses pour le faire cesser. Vous pouvez répondre à ceux qui vous sollicitent que votre intervention serait vaine sans diminuer en rien votre prestige ou votre influence.

» D'ailleurs, la publicité qui va être donnée à la présente lettre mettra toutes choses au point dans l'esprit des intéressés qui sauront se rendre compte de l'inutilité de leurs démarches.

» Nous sommes convaincus que, dans ces conditions, votre meilleur concours nous est tout acquis et avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Monsieur, l'assurance de nos sentiments respectueusement dévoués.

» Le secrétaire général,
» Georges RIVOLLET. »

« La même remarque s'applique aux comités départementaux qui ne disposent que d'un personnel réduit et il est également recommandé aux associations de ne pas alourdir la charge des services. Il sera néanmoins toujours tenu compte des faits qu'elles signaleront, même s'il n'est pas répondu à leurs lettres ».

Beurre fin, 16 fr. le kilo, Halle FLIPO

LES OBSÈQUES DE M. LOUIS POLLEZ

Au milieu d'une nombreuse assistance, sympathiquement émue, ont été célébrées, hier, les funérailles de M. Louis Pollez, officier de l'Instruction publique, vice-président fondateur de la Société de gymnastique « L'Ancienne », décoré de la médaille du Travail, membre fondateur de l'Amicale des Anciens Gymnastes du Nord, membre du conseil d'administration de la « Mutuelle Nadaud », décédé dimanche dernier en son domicile, 66, rue Sainte-Thérèse.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, par M. le chanoine Goguillon, curé de Sainte-Elisabeth.

Le cortège funèbre se rendit à cette dernière église, où un service religieux fut célébré.

Le deuil était conduit par le gendre du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Leman et Vroman, de « L'Ancienne » ; Beuscart et Catteau, administrateurs de la « Mutuelle Nadaud ».

Parmi les nombreuses plaques ou gerbes de fleurs, on remarquait celles qui avaient été offertes par « L'Ancienne » et la « Mutuelle Nadaud ».

En avant du char funèbre, on pouvait remarquer les délégations de « L'Ancienne », de la « Mutuelle Nadaud », de la Fédération des Sociétés de gymnastique et de l'Amicale des Anciens Gymnastes, avec leur drapeau.

Parmi l'assistance, nous avons noté : MM. Thieffry, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille ; Paul Debeurme, président de la « Gauloise » de Wattrelos, secrétaire de la Fédération des Sociétés de gymnastique du Nord et du Pas-de-Calais ; Jacquard, des « Compagnons » d'Houplines ; Henri Lepaul, secrétaire général de la « Roubaisienne » ; Destrier, secrétaire général de la « Mutuelle Nadaud » ; Dehem, président de la « Grande Fanfare » ; Dubrunfaut, président des « Combattants Républicains », etc...

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège funèbre se rendit au cimetière, où M. Vroman fit un suprême éloge du parfait gymnaste que fut M. Louis Pollez.

St-NICOLAS : Pour vos Cadeaux, voyez

AUX FANTAISIES PARISIENNES

MAROQUINERIE

61, Grande-Rue, ROUBAIX

plus de 500 modèles : Portefeuilles, Etuis, Porte-Monnaie, etc., toute la maroquinerie, 30 % meilleur marché. Pourquoi ? parce qu'ils fabriquent, vendent directement sans intermédiaire.

Comparez et profitez-en !! Billet de Tombola à chaque acheteur

3063

L'HISTOIRE DES ARTS DÉCORATIFS ET TECHNIQUES

La quatrième conférence sur « L'Histoire des Arts décoratifs et techniques » sera donnée par M. Guillaume Janneau administrateur du Mobilier National, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole, entrée place Chevreul lundi 7 décembre, à 14 h. 15. Elle aura pour sujet « Influences étrangères dans l'Art décoratif au XVIIe siècle ».

Au 10, rue Saint-Joseph, ROUBAIX

PARDESSUS sur mesure, 250, 280 fr

3301

LE XXe ANNIVERSAIRE DE LA « CONCORDE »

L'abondance des matières ne nous a pas permis de nous étendre comme nous l'aurions voulu sur la fête du Cercle Colombophile la « Concorde », qui célébrait dimanche le XXe anniversaire de sa création.

Cet anniversaire honorable, devait, nous l'avons annoncé en temps opportun, être célébré les 24 et 25 mai derniers, mais malheureusement, le décès inattendu de M. Herman, vice-président de la « Concorde » devait faire reporter la fête à une date ultérieure.

Donc, c'était dimanche que la puissante société colombophile célébrait ses vingt années d'existence.

A l'issue du banquet, M. Verwaecks, président, procéda à une remise de récompenses.

M. Dillies, trésorier, reçut une médaille du ministère de la Guerre, pour ses nombreux services rendus à la colombophilie.

Des diplômes d'encouragement furent également remis à MM. Catteau et Lecomte. Les vétérans : MM. Belvaux, Castiaux, Dillies, Jules Heuls, Catteau et Jules Krabansky, se virent attribuer de magnifiques souvenirs.

L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

M. Vervaecke donna ensuite un historique du groupement, dont nous nous plaisons à extraire les principaux passages :

« C'est en 1911, que quelques pionniers de la colombophilie, réunis au café Zund, 126, rue de la Gare, décidèrent la formation d'une nouvelle société qui prit pour titre « La Concorde ». Les fondateurs furent MM. Jules Krabansky, Pierre Dillies, Hubert Desrousseaux, Henri Delmotte, J.-B. Duvivier, Ernest Herman, René Pruvost (ces quatre derniers, aujourd'hui décédés, après avoir tenu dans l'ordre, les postes de vice-président d'honneur, président, vice-président actif et chef de matériel).

Tous ces éléments se mirent au travail, tant à la formation qu'au recrutement et très rapidement groupèrent un noyau très important. Avec de tels éléments la réussite était certaine et après quelques années, la « Concorde » groupait dans son sein, plus de 100 sociétaires.

Mais arriva l'hécatombe de 1914-1918, qui bouleversa son organisme. Réduit à l'inactivité pendant cinq ans, mais ayant foi en de jours meilleurs, d'aucuns, malgré les vexations, malgré les privations et parfois au péril de leur vie, s'ingénièrent à sauver les oiseaux, tant estimés qui, de l'autre côté, rendirent de grands services au pays, en maintes circonstances.

APRÈS LES HOSTILITÉS

A peine les hostilités terminées, les pionniers de la première heure étaient sur la brèche et c'est ainsi que les Krabansky, Herman et Duvivier, après avoir remis tout en ordre, provoquèrent une assemblée générale au mois de mai 1919.

Malheureusement, il y avait des vides, tant dans l'administration que parmi les sociétaires.

Malgré cette pénible constatation, ils ne désarmèrent pas et aux premiers jours, ils furent aidés par MM. Dillies, Castiaux, Catteau, Prouvost, Heuls, Belvaux, etc. De tels noms disent la besogne qu'ils pouvaient abattre.

Aussi, leurs efforts furent couronnés de succès, car rapidement, ils avaient conquis la confiance des amateurs, et un nombre important vint adhérer à la belle Concorde. Mais là, où leurs efforts furent récompensés, c'est lorsque M. F. Vanoutryve, le dévoué président d'honneur actuel vint donner à ce titre tout son concours à la société.

Grâce à son initiative et à sa générosité, la société prit un nouvel essor. C'est ainsi qu'il créa successivement des challenges dont le premier fut remporté par les frères Dewalle, puis les médailles et plaquettes pour lauréats et super-lauréats puis les médailles du 14 juillet, et aussi de superbes objets souvenirs.

Il y avait à ses côtés les deux regrettés vice-présidents d'honneur : MM. Henri Delmotte et François Berte, qui contribuèrent largement au développement de « La Concorde ». Leur générosité permit au comité d'organiser chaque année, quelques superbes concours qui firent l'admiration des sociétaires. Aujourd'hui, la société a vu les fils de ces deux dévoués disparus, prendre leur place, ce sont MM. Delmotte et Berte.

Tout comme leurs pères, grands animateurs du sport colombophile, ils se donnent sans compter.

A cette phalange déjà belle, sont venus se joindre MM. Missant Charles et Vandenbroucke Alphonse, tous deux vice-présidents d'honneur, aimant la société de tout leur cœur et toujours dévoués pour sa bonne marche, apportant non seulement leurs précieux conseils, mais faisant preuve envers elle de leur générosité.

Ainsi aidée, la commission administrative a sa tâche facilitée. Néanmoins, celle-ci groupant des hommes d'un élan sans égal, travaille sans répit pour donner satisfaction aux plus difficiles. Vous avez du reste pu apprécier ce magnifique concours qui eut lieu à la Pentecôte, concours doté de 4.000 fr. d'honneur et d'excellence, plus de nombreux et superbes lots gratuits à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation de la société, le reste du programme n'ayant pu se faire pour des raisons que vous connaissez, d'autres beaux concours ont également eu lieu au cours de la saison où il fut joué pour 31.820 francs d'honneur et d'excellence.

Aujourd'hui, parmi les nombreuses sociétés colombophiles de Roubaix, « La Concorde » tient une des premières places non seulement de Roubaix, mais aussi de la France.

Son effectif, ses éléments et sa haute renommée toujours grandissante, font de cette belle société un noyau des plus remarquable, apprécié de tous les amateurs.

RIDEAUX AUX MEILLEURS PRIX 45, r. de Blanchemaille, Roubaix. — Prime utile est offerte à tout acheteur. 3375

EXCÈS DE VITESSE

Au cours de la journée d'hier, des contraventions ont été rédigées à l'encontre de MM. Jean Landrieux, 19 ans, sans profession, 51, rue Sainte-Thérèse, et Georges Surmont, 30 ans, agent d'affaires, 143, rue de Lannoy, qui, dans cette dernière rue, roulaient en automobile à une allure excessive.

SOCIETE DENTAIRE

13, r. de Béthune, LILLE. Tél. 66-56

Tous appareils dentaires les plus modernes. Radiographie dentaire. Prix modérés. Facilités de paiement

Consultations tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. et sur rendez-vous. 0539

RAT DE CHANTIER

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des individus ont pénétré dans un chantier en construction, à l'angle du boulevard de Lyon et de la rue Montgolfier.

Ils se sont appropriés de rabot, ciseaux et vilbrequin, appartenant à M. Charles Bodart, 36 ans, menuisier, domicilié au hameau de Cazeau, à Templeuve (Belgique). — Une enquête est ouverte par le 2e arrondissement.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

ELLE SERA PRÉSIDÉE PAR LE DÉPUTÉ AVEUGLE SCAPINI

Rappelons aux adhérents de la Fraternelle que c'est dimanche 6 décembre à 10 h., que s'ouvrira l'assemblée générale semestrielle de l'importante société.

L'importance de cette réunion n'échappera à personne et pour les combattants des choses très intéressantes et qu'il est nécessaire qu'ils sachent leur seront dites par M. Scapini, président de l'Union Nationale des Aveugles de guerre et par M. Cassel, secrétaire général du Comité départemental de l'Office national des mutilés, réformés, victimes de la guerre et anciens combattants.

Au point de vue spectaculaire, la réunion sera émouvante, puisque plus de trente aveugles de guerre seront sur la scène à côté d'autres mutilés, aussi tous les combattants roubaisiens voudront être présents pour faire une ovation à ces malheureux amis et surtout à leur président Scapini, officier de la Légion d'honneur, député de Paris, qui malgré des occupations multiples, a voulu venir saluer les A. C. roubaisiens.

Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 9 h. 15, la réunion commencera à 10 h. très précises, avec la « Marseillaise », jouée par la Concordia Harmonie.

A l'entrée, chaque adhérent recevra un numéro pour prendre part à la tombola qui terminera la réunion, mais n'auront droit aux prix que ceux qui seront présents dans la salle lors du tirage. Les prix seront en espèces, soit dix prix de 50 fr., vingt prix de 10 fr., 20 prix de 5 fr.

Les détenteurs de la carte du combattant sont priés de remettre à l'entrée, à M. Piet, une petite feuille de papier sur laquelle ils auront inscrit leurs nom et prénoms et le numéro de leur carte verte.

"ANTHRALUX"

LA COMPAGNIE DES MINES DE COURRIÈRES vous présente l'**ANTHRALUX**, combustible sans fumée ni poussière, d'un emploi facile et agréable, qui convient à tous les appareils de chauffage domestique, à foyer ouvert ou fermé : salamandre, prussienne, fourneau de cuisine, chauffage central.

L'ANTHRALUX s'allume facilement, ne donne ni suie ni fumée, dégage une chaleur forte et régulière.

L'ANTHRALUX est livré en produits rigoureusement calibrés :

Pour vos salamandres, foyers continus, fourneaux de cuisine, demandez les braisettes 20×30 et les têtes de moineaux 30×50.

Pour le chauffage central, demandez les gailletine 50/80 et 80/120.

Pour tous renseignements adressez-vous à **M. Henri D'HALLUIN-DERVAUX, 115, boulevard d'Armentières.** Bureaux : **11, Bd d'Halluin, ROUBAIX (T. 10.45).**

Les commandes sont prises dès maintenant. Livraisons à pr du 1er décembre. 3374

LE XXe ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE »

C'est dimanche 6 décembre qu'aura lieu le grand Congrès Mutualiste organisé par la Caisse d'assurances sociales « La Famille », à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation de la Société de Secours Mutuels « La Famille », qui a donné naissance à la Caisse d'Assurances Sociales.

Nous donnons ci-après le programme détaillé de cette importante manifestation mutualiste :

A 9 h. — Rue du Vieil-Abreuvoir 33 bis, séance d'études. Rapport de M. Jules Suys sur la Mutualité et les Assurances Sociales. Modifications à apporter aux statuts pour les mieux adapter dans le cadre des Assurances Sociales. Vote de ces modifications. Rapports de M. G. Le Marchand, directeur technique de la Caisse Primaire Familiale de Capitalisation de la région du Nord, sur le fonctionnement de notre Caisse Autonome Mutualiste ; et de M. Alfred Nys, sous-directeur de la Caisse Primaire d'Assurances Sociales « La Famille » sur l'organisation de la section. — La conclusion de ces différents rapports sera donnée par M. Edouard Leriche, directeur de la Caisse « La Famille ».

A 11 h. 30. — Assemblée générale de la Société de Secours Mutuels « La Famille », rapport moral et examen de la situation financière.

A midi. — Assemblée générale de la Caisse Primaire d'Assurances Sociales « La Famille » Examen de la situation financière au 30 novembre 1931. Rapport de M. Edouard Leriche sur la loi des Assurances Sociales. Il sera procédé, lors de cette assemblée générale, à l'élection du Conseil d'administration.

A 13 h. — Grand Banquet à la Maison des Artisans, 59 rue des Champs, à Roubaix.

A 19 h. — Séance Solennelle de clôture sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Liénart, Evêque de Lille. Discours de MM. Jean Arrecks, président de la Fédération des Sociétés de Secours Mutuels Familiales de la Région du Nord ; Edouard Leriche, directeur de la Caisse Primaire d'Assurances Sociales « La Famille » ; et de Son Eminence le Cardinal Liénart, Evêque de Lille.

La séance de clôture se terminera par une soirée artistique et musicale offerte à tous les membres de la Caisse « La Famille », avec le concours de la Fanfare du Blanc-Four, sous la direction de M. Achille Coopman, officier d'Académie et de la Troupe du Théâtre d'Art et d'Education de Paris.

SENSATIONNEL !!! Nouveaux modèles

Chambre acajou massif, armoire largeur 160	2.850 fr.
Chambre Ronces de noyer armoirs largeur 150	2.695 fr.
Salle à manger Ronces de noyer	2.995 fr.
Salle à manger, chêne patiné	2.350 fr.

CES MODELES SONT EXPOSES A NOTRE ETALAGE

L'AMEUBLEMENT GENERAL, Roubaix

3395

UNE FETE DE FAMILLE AUX AMICALES SOUBISE ET DU BOIS

Les Associations d'Anciennes et Anciens Elèves des écoles publiques du quartier du Tréchon, organisent pour le samedi 5 décembre, à 19 h. 30, sur invitation, pour leurs membres et leurs familles, dans une des salles de l'école de la rue de Soubise une fête de famille. Après l'exécution des chants par les élèves de l'école de filles, une distribution d'objets de classe et de friandises leur sera faite.

Max Trébor joue à **Printania** (Bi-Seau).

UNE CONFERENCE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

C'est M. Ch. Le Goffic, membre de l'Académie Française, officier de la Légion d'Honneur, qui viendra lundi 7 décembre à 21 h. 30 dans le local habituel de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles entretenir les auditeurs d'un sujet qui lui tient à cœur et qu'il a intitulé : « La Bretagne et la Mer ».

C'est une occasion dont ne manqueront pas de profiter les membres assidus de la société ; la causerie comme de coutume, sera illustrée de projections.

BOKASSETTE écrit une lettre à ses petites amies en 7e page.

LA PRÉPARATION AU NOUVEAU BREVET MILITAIRE SECOND DEGRÉ

Réunis pour la première fois le jeudi 26 novembre, dans la salle du Cercle Militaire, Café Bellevue 10, rue Neuve, les préparatistes ont répondu très nombreux à l'appel des organisateurs.

Après avoir été présenté par le capitaine Jean Desruelles secrétaire du Cercle Militaire, le capitaine Bouron, de la P.M.S., expliqua le programme du brevet 2e degré et des brevets de spécialité. Il montra que ce brevet, que l'on peut appeler de préparation militaire moyenne, pourrait être préparé par toutes les sociétés réunies une fois par semaine, les conférences, instructions et exercices faits par des officiers de réserve sortant tout dernièrement de l'armée, par